L'ABEILLE.

CONDITIONS :

[illegible] par an—payables six mois d'a[illegible]

[illegible] abonnement ne sera arrêté, à moins [illegible] les arrérages ne soient payés, et à moins [illegible] celui qui voudra suspendre son abonnement, [illegible] fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'ex[illegible]ration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, [illegible] raison d'une piastre par carré de chaque lan[illegible], pour la première insertion, et 50 cents pour [illegible] insertions subséquentes. Le carré est de [illegible]-sept lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera [illegible] limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les [illegible], aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour [illegible]lier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera [illegible] à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville [illegible]chargé de payer régulièrement. Les lettres a[illegible]dressées aux Editeurs doivent être affranchies ; [illegible] le cas contraire, elles resteront à la poste.

MALLE DE LA NLLE-ORLEANS

Washington,

PAR LA

MOBILE.

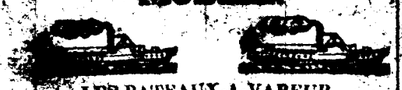

LES BATEAUX-A-VAPEUR **LONG-BRANCH**, Cap. C. WALKER, **MOUNT-VERNON**, Cap. J. QUEEN, PARTIRONT de cette ville, trois fois par semaine, (les lundis, mercredis et vendredis,) à 6 heures du matin, avec la malle pour la Mobile, d'où elle sera transportée par les voitures de poste, dans les états bordant l'Atlantique. Les bateaux ci-dessus toucheront également à la Ville St. Louis et au port Chrétien, en allant et en revenant.

☞ Les bateaux ci-dessus partiront alternativement des Piquets, tous les Dimanches et Jeudis pour Madisonville; le Dimanche à 7 heures du matin, et le Jeudi à 2 heures après midi. Au retour, ils partiront de Madisonville le Lundi à 2 heures et demie après midi, et le Vendredi à 4 heures du matin. Les passagers devront se trouver à bord du bateau à cheval au Bassin, le Dimanche à 6 heures du matin, le Jeudi à midi.

Passage pour Madisonville et retour $1 00
Passage pour aller ou revenir 1 00
3 nov

POUR VICKSBURGH, NATCHEZ,

et les Ports Intermédiaires.

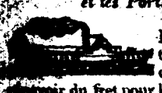

Le bateau à vapeur **FELICIANA**, cap. Edgerton, sera à la Levée, Mercredi 16 du courant, prêt à recevoir du fret pour les lieux ci-dessus, et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

FOSTER & HUTTON.

☞ Le *FELICIANA* fera régulièrement les voyages entre la Nlle. Orléans et les ports ci-dessus, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers. 2 nov.

Pour le Bayou Sarah, Bâton-Rouge, Plaquemines et les ports intermédiaires.

Le supérbe bateau-à-vapeur à haute pression **COLUMBIA**, Capt. MUNFORD, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici pour le Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 10 heures du matin, et à son retour, il partira du Bayou-Sarah pour la Nlle-Orléans tous les mercredis, à la même heure.—Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à

2 nov C. BYRNE.

Pour le Bayou Teneas, le Bayou-Sarah, la Grande Rivière, Bâton-Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur **COOSA**, Cap. O. P. CAINE, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici tous les mercredis, à 10 heures du matin ; et du Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 8 heures du matin.—Pour fret ou passage s'adresser à bord.

2 nov.

POUR BORDEAUX

L'élégante barque fine voilière **WYOMING**, Cap. COULON, aurait besoin de 300 balles de coton pour compléter sa cargaison. Pour cette quantité de fret ou passage, le dit navire ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

3 nov. J. W. ZACHARIE & co.

POUR BOSTON.

Le beau paquebot fin voilier brick **WILLIAM**, capt. COLLINS, sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, ce navire ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à

STETSON & AVERY.

A FRETER.

Le beau brick fin voilier **ELIZA**, capitaine Palmer, du port de 200 bouneaux, maintenant prêt à recevoir un chargement. S'adresser à

STETSON & AVERY.

POUR BALTIMORE.

La goëlette fine voilière **MARY**, capitaine WEEKS ayant une grande partie de son chargement engagée et allant à bord sera promptement expédiée. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis les Magasins Bleus, ou à

20 oct J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PHILADELPHIE.

Le beau brick fin voilier **VINEYARD**, Capitaine THORNDES, a besoin de 100 boucauts pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

16 oct. J. W. ZACHARIE & CIE.

POUR BOSTON *(Un Paquebot.)*

Le beau brick fin voilier **CYGNET**, Cap. RICE, est en chargement entre les deux marchés, et sera expédié sous peu de jours. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine, à bord, ou bien à

21 oct. STETSON & AVERY.

NOURRICE A LOUER.

On pourra se procurer une jeune négresse nourrice, très saine, ayant un enfant de deux mois, et très bon sujet, en s'adressant à M. Jean Rousseau, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis ou à l'imprimerie de cette feuille.

13 nov—6

FROMAGE, POMMES &c.

[illegible] bts, Fromage d'excellente qualité, 30 bls. Pommes de Russell, 13 do. Cerises, 80 do. [illegible], 21 do. patates &c., 18 douzaine seaux [illegible], à vendre à bord du brick *William*, [illegible]

STETSON & AVERY.

[illegible] nov. rue Royale, No. 67.

AGRICULTURE.

Les personnes qui désireraient acheter de jeunes orangers doux pour plants [illegible] déjà formés et bien dirigés, des limonaires de deux espèces, des citroniers de Havane, des lamers, des pêchers et des grenadiers [illegible] sont en [illegible] de ces arbres [illegible] St. Louis [illegible]

[illegible] nov— JUAN [illegible]

[illegible] SAMSA[illegible]

à vendre par STETSON & AVERY.

NOUVEAU [illegible]
RUE ROYALE, No. [illegible]
(ENTRE [illegible])

L. Choisne, Parfumeur,

DE retour de France par le Bolivar, a l'honneur d'informer le public qu'il a apporté avec lui un assortiment de *PARFUMERIE* superfine en tous genres; entr'autres articles nouveaux, on trouvera dans son magasin : l'eau des Alpes (tonique) par Bourbonne & Maurin; l'extrait de Jasmin, le Caprice de Valerie, l'Ambroisie; le miel d'Angleterre, l'extrait de muguet, de Reséda de Chipre, &c. &c.; tous parfums recherchés et qui se recommandent d'eux-mêmes par tout ce qu'ils réunissent d'agréable; le miel anti-scorbutique; le superbe rouge aux fleurs de Safiore de l'Inde; le beau rouge-vert d'Athènes; rouge de Castric, &c.

Un très-grand assortiment de peignes très-fins découpés, gravés, estampés et de la dernière mode; brosses à dents fines et de tous genres pour habit, à barbe, à ongles, à peigne, &c.—jarretières, bretelles, très-jolies bourses nouvelles; cols brodés; robes de bals brodées; des cornes de chasse montées en argent.

☞ Le susnommé ne pouvant, à cause du nombre beaucoup trop considérable d'articles de parfumeries, contenus dans son magasin, en faire ici l'énumération, remettra aux personnes qui l'honoreront de leur confiance un catalogue de toutes ses parfumeries.

SEUL DÉPOT DU

PARAGUAY-ROUX.

SPÉCIFIQUE CONTRE LES MAUX DE DENTS.

L. CHOISNE, toujours dépositaire du précieux adontolgique de Mrs. Roux & Chais, sans croire utile de rappeler ici les vertus incontestables du Paraguay-Roux que tant d'heureux effets ont mieux fait connaître que tous les éloges dont ont retenti les journaux, juge nécessaire aujourd'hui d'avertir le public, que, comme seul dépositaire du Paraguay-Roux, il ne garantira l'efficacité de ce remède qu'autant que les flacons, non seulement sortiront de son magasin, mais encore seront revêtus du nom de L. CHOISNE DEPOSITAIRE. En conséquence, il prie les personnes qui se sont déjà servies du Paraguay-Roux, ainsi que celles qui pourront en avoir besoin de ne pas le confondre avec l'élexir du Paraguay, le baume de Paraguay et une foule de semblables compositions honteuses que chaque jour voit prôner et qui n'ont rien de commun avec le Paraguay-Roux, de Roux et Chais dont le dépôt se trouve chez le sus-nommé, rue Royale No. 243, entre les rues Ste.-Anne et Dumaine.

23 nov—6m

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

A L'ENSTAR DE PARIS

EN PARFUMERIE, BROSSERIE, COIFFURES EN FLEURS, do. EN PLUMES, do. EN CHEVEUX DANS TOUS LES GENRES,

Rue de Chartres, No. 176, encoignure Jefferson.

A L'HONNEUR de prévenir les dames et messieurs, qu'il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de faux cheveux dernière invention, fines parfumeries aussi fraîches que possible telles que cosmétiques de crème d'amandes amères, do. de calimaçon, do. de concombre, la véritable lait de rose, les savons à la rose, do. d'amande amère, do. transparent, &c. &c. fines eaux de rose, do. jasmin, do. mus., do. Lavande, flacons bouchés à l'Emerie, eau de Cologne très supérieure, essence de rose &c.

Pour l'entretien des dents, le trésor de la bouche, l'opiat en pots de porcelaine, la poudre carbonique, et le corail &c. Le véritable paraguay roux de l'inventeur. Il a l'avantage d'annoncer qu'il a obtenu de Mr. Aubril coiffeur du palais royal à Paris, l'entrepôt de l'huile de philocome (par brevet) si justement appréciée pour l'entretien des cheveux, et rendre la souplesse aux cheveux les plus rudes. Comme il existe une contrefaçon de cette huile, le public est averti pour n'être pas induit en erreur, que sur chaque flacon on a gravé le nom de l'inventeur, 'Aubril, Palais Royal,' et que ledit flacon est revêtu de sa signature sur l'enveloppe. Cette huile ne se trouve que chez Gaulhiac.

De plus le phyothrix, importation Grecque de Mr. Guelaud, premier parfumeur de Paris; cette composition est utile pour empêcher les cheveux de tomber et de blanchir. Un superbe assortiment de rasoirs de Damas *de sir Henry, de Paris*, et de Grenet; cuirs, pierres à rasoir, pinceaux pour la barbe, différents goûts, boites à barbe en cristal, do. en noyer, houpes de cygne, boites à poudre, &c. Brosses de choix de différents goûts, à habits, à tête, à peau, à ongles, à dents, &c. gaces à mains, montures élégentes &c.—assortiment de peignes d'écaille à dossier pour dames, à relever les cheveux, à chignon, à papillottes, à décrasser; do. en ivoire à favoris, do. en plomb &c. Assortiment des mêmes objets en buffle imitant l'écaille. Pour coiffures du jours, guirlandes, turbans, fleurs, plumes, gants de castor, do. peau de chevreau, do. blancs et couleur paille, faux cheveux dans les genres les plus nouveaux pour dames; touffes, tours à bandeau, raie de chair, fausses queues, 3-4 et autres perruques de femmes, implantées, &c.—Pour hommes, toupets métalliques et à crochets, perruques, &c.

Devant partir de nouveau, en mai prochain, pour France, afin de faire ses achats lui même, il passera pendant toute la saison, les articles ci-mentionnés au prix les plus modérés; entr'autres le Paraguay Roux, pour les maux de dents, qui s'est vendu $2 dans plusieurs autres magasins, il le donnera à $1.

☞ Il continue à exécuter avec promptitude, dans son magasin, tous les genres de postiches de goût. 17 nov

FORTE-PIANOS DE VIENNE.

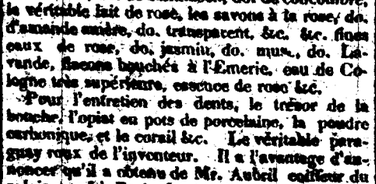

LE soussigné vient de recevoir par le brick William Henry, et d'autres arrivages récents de Philadelphie et de New-York, un joli assortiment de **PIANOS QUARRES** et de cabinet, de la meilleure qualité et d'un travail supérieur, et qui sont tous garantis. Aussi : des *FLUTES* de toute espèce, des *VIOLONS, VIOLONCELLES, GUITARES, CLARINETTES, BASSONS, CORS DE CHASSE, TROMPETTES, TAMBOURS, FIFRES, COR[illegible], Bugles, ANCHES* et tous autres articles de musique, en gros et en detail, à des [illegible] mode.

JO[illegible] No. 49.

[illegible] DE HARP[illegible]

[illegible] 3 nov J. G. [illegible] Rue du Canal, No. 49.

Magasin de peignes

ET AUTRES ARTICLES,

Rue de Chartres, No. 10, près la rue du Canal.

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, à son magasin récemment ouvert, un assortiment considérable d'articles de son genre de commerce, tels que peignes à chignon sculptés, en écaille ; do. à bord haut ; do. à bord découpé en forme de plumes ; peignes à papillotte, en écaille ; do. longs ; peignes de poche et à retuper, en écaille ; peignes brésiliens à rouleau, riche modèle du dernier goût ; do. à papillotte et de côté ; jolis peignes de poche en ivoire ; peignes à chignon, à bord doré et découpé en fleurs. Aussi, miroirs dorés de différentes grandeurs ; miroirs de toilette, mobiles ; do. de poche et de toilette, à l'allemande. Cartes impériales américaines, françaises et espagnoles. Tables de *Backgammon* ; échiquiers, boites à dés et billes de billard. Cigarres de la Havane et mêlées; tabac à priser, d'Ecosse et de Macuba. Bertelles en soie, en coton et en laine. Eaux de Lavande et de Cologne, ainsi qu'un assortiment considérable d'articles de parfumerie ; cérat végétal et beaume de Colombie. Cuirs à razoir d'Emmerson, de Morgan et de Duff ; boites à barbe, avec et sans miroir. Balais de crin ; brosses à comptoir, à foyer et à table ; do. à souliers à dents, à cheveux, à fard et à habit ; do. à favoris, à ongles et à polir ; pinceaux à barbe ; fard végétal et boucles de ceinture ; poudre à poudrer ; cirage ; vergettes ; soufflets communs et enjolivés. Cannes à épée, verres ciselés, grains de colliers, tabatières toilettes d'homme. Canifs, rasoirs et ciseaux fins ; miroirs concaves ; poudre à encre ; dominos ; huile d'ours et de Macassar ; écritoires de liège ; crayons, agrafes ; boutons en perle, pour chemise, gilet de dessous et bertelles. Porte-feuilles, souvenirs, &c. Aiguilles et épingles, et enfin un grand nombre d'autres articles qu'il vendra à des prix modérés en gros et au détail, pour du comptant ou des billets sur la ville.

18 nov—6m. B. REES.

COLLÉGE DE SPRING-HILL,

SOUS LA DIRECTION DU TRES-REV. DR. FORTIER, *Evêque de Mobile.*

L'ÉTABLISSEMENT, qui s'ouvrira du 1er. au 15 novembre, sous le nom de *COLLEGE DE SPRING-HILL*, est situé sur la Route Nationale de la Nouvelle-Orléans à Washington, à sept milles en deça de Mobile. L'élévation considérable de la colline de Spring-Hill, le choix heureux qui a été fait pour l'emplacement du collége, la pureté et l'abondance des eaux de source qui l'avoisinent, tout concourt à la réunion des avantages physiques qui rendent une maison d'éducation aussi saine qu'agréable. Le caractère du fondateur et les témoignages constans d'estime et de confiance dont l'honorèrent les citoyens de la Louisiane, pendant les années qu'il consacra à l'instruction de leurs enfans, offrent une garantie plus que suffisante pour la partie morale et religieuse, base nécessaire d'une bonne éducation.—Un président, deux professeurs d'Anglais, deux professeurs de Latinité, deux de langue française, un de langue espagnole, un professeur de Mathématiques, et un directeur des études, formeront le conseil du collége, sous la présidence du fondateur ou de son vicaire-général. (Le président enseignera le Grec.) Annoncer aux pères de famille, que tous ces professeurs (celui de mathématiques excepté : il est incessamment attendu de France) sont déjà réunis à Spring-Hill ou le seront avant le 15 novembre, c'est leur prouver que rien ne sera épargné sous le rapport scientifique, pour assurer une éducation et solide et brillante. Il est inutile d'ajouter que les Belles-Lettres, la Géographie, l'Histoire, les élémens de Physique, de Chymie et d'Astronomie, entrent dans le plan d'étude.

Le collége de Spring-Hill devant être essentiellement *classique*, les élèves, sans aucune exception, apprendront suivant leur âge, leurs progrès et la direction du conseil des professeurs, les langues anciennes et modernes. L'Anglais sera néanmoins exclusivement le langage de communication.

Quoique l'établissement soit dirigé par un clergé catholique, nulle influence ne sera exercée sur les opinions religieuses des enfans nés dans une autre dénomination chrétienne. On exigera néanmoins, pour le bon ordre, qu'ils assistent à tous les exercices publics, tels que la prière du matin et du soir, et le Service Divin du dimanche.

CONDITIONS :

1°. Le prix de la pension pour l'année scholastique est de $200, payables par semestre et par avance de $120.

L'instruction, les fournitures de classe, les livres, le blanchissage et le raccommodage sont compris dans le prix annuel.

2°. Un élève ne pourra être retiré qu'à la fin d'un semestre, le cas de maladie excepté ; autrement le semestre commencé sera dû.

3°. Les pères de famille qui vivent hors de Mobile ou de la Nouvelle-Orléans, auront dans l'une de ces deux villes un correspondant, et tout correspondant sera responsable. Le *maximum* de l'âge pour l'admission est de douze ans.—Cette règle n'admettra aucune exception.

N. B.—1°. S'adresser pour plus amples informations à Mobile, au président ou modérateur; à la Nlle.-Orléans, à Mr. l'abbé JEAN-JEAN, à l'évêché. 2°. On se rend en vingt heures par la poste de la Nouvelle-Orléans à Spring-Hill. Le courrier va et vient trois fois par semaine. 3°. La colline de Spring-Hill domine d'environ 200 pieds le niveau de la mer, et les brouillards s'élèvent très rarement jusqu'à son sommet. La brise de mer règne régulièrement à certaines heures, pendant tout l'été. Depuis près d'un an que neuf personnes étrangères au climat, vivent sous le même toit, aucune d'elles n'a éprouvé la plus légère indisposition.

15 nov—15

HABILLEMENS A LA MODE.

Lee, Walton & Co.

Au coin des rues de la Douane et de la Levée,

VIENNENT de recevoir par le De-Witt-Clinton, et autres arrivages récents de New-York, un assortiment considérable d'habillemens à la mode, consistant en habits de drap superfin bleu noir et olive; do. de drap bronze; régent; vestes de do. do.; habits de chasse couleurs brune et mélangée; surtouts de gros drap et autre; pantalons de casimir et drap superfin bleu et noir; idem de do. do. couleurs diverses; idem de do. de drap d'Oxford couleur mélangée; gilets de dessous de différentes coupes et qualité de casimir superfin, soie, Valence et Marseille; idem de velours; idem de do. Lafayette.

Aussi :—Un joli assortiment d'habillemens d'enfant et de jeune homme, consistant en habits, vestes, gilets-ronds, pantalons, &c. &c. Aussi, manteaux pour hommes, de Camblet et Plaid ; idem pour femmes, de do. do. fins; idem en mérinos fin, à la mode; idem pour enfant et demoiselle.—Cols en cuir, cravates, bertelles, gants, &c. &c. Ainsi qu'un assortiment considérable de vêtemens convenables pour la campagne.

13 nov.

PORTO RICO.—On suppose qu'il a été enlevé par [illegible] de notre Tennessee, un barril de Fromage, marque MP. Toute information [illegible] recompensée.

THOMPSON & GRANT.
No. [illegible] rue de la Levée.

100 [illegible] [illegible] d'emballage [illegible] Kentucky, [illegible] par

[illegible] nov J. W. ZACHARIE & CO.

LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE

NATCHITOCHES.

(21me. [illegible])

Le tirage aura lieu le mercredi 8 Décembre.

Prospectus :

GROS LOT.

10,000 Piastres!!!!

1 LOT DE	$ 3,000		$ 3,000
1 "	"	1,800	1,800
1 "	"	1,400	1,400
1 "	"	1,200	1,200
1 "	"	1,008	1,008
6 "	"	500	3,000
6 "	"	300	1,800
6 "	"	200	1,200
156 "	"	50	7,800
156 "	"	30	4,680
624 "	"	6	4,992
7800 "	"	4	31,200
8760 LOTS			$ 73,080
156000 BILLETS BLANCS.			

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS.....$ 4
DEMI BILLETS..... 2
QUARTS DE BILLETS..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES** ;—demi et quart en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
16 nov. *Directeur.*

AVIS.

MR. DEVELLE,

PEINTRE DU THEATRE D'ORLEANS,

OFFRE ses services aux pères de famille qui voudront bien lui confier leurs enfans. Il peut disposer de quelques heures dans la journée, et il les consacrera à leur donner des leçons de dessin et de peinture à l'aquarelle et à l'huile. Il ne négligera rien pour se rendre digne de la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

Sa demeure est rue St. Philippe, No. 78, entre les rues Bourgogne et Remparts, ou au Théâtre d'Orléans. 16 nov—1m

LES soussignés offrent à vendre à des conditions accommodantes, à leur magasin rue de la Levée, No. 30, les articles suivants :

200 paniers faïence assortie.
200 quarts do. pour les marchés mexicains.
150 barils verrerie assortie.
100 caisses blanc de baleine, 4, 5 et 6 à la livre.
96 do. chandelles de suif moulées.
50 do. chocolat de Poillion de New-York, Nos. 1 et 2.
900 do. savon No. 1 de New York, de Mildeberger & Fays.
50 boites savon à barbe.
300 caisses et 150 barrillets tabac manufacturé, de Myers, Casbys et autres marques de Richmond.
10 ballots tabac à chiquer.
50 douzaines bouteilles tabac à priser.
10 boites de thé (Hyson) de 80 liv. chaque.
75 do. de 13 liv. chaque de thé Impérial et Young Hyson.
60 barilles beurre supérérieur de Goshen.
400 caisses et 40 bques. fromage de Goshen.
250 barils sucre en pain diverses qualités.
20 boites moutarde de New York en flacons.
50 douzaines haches de Watson.
30 garde-manger en fer patentés.
5 caisses cardes à *coton* de Whitemore numéro 10.
22 paniers bouteilles anglaises à vin, d'une pinte et d'un quart.
20 caisses vitres de 6 sur 10.
94 ballots fil à voile et autres.
5 do *desing*, 1.
5 do *cirage* de Philadelphie.
240 rames papier à enveloppe et impression.
25 ballots papier à écrire assorti.
2 do bonnets de moussile.
3 surons indigo.
24 pipes et demi-pipes eau-de-vie de Cognac.
5 do vieille eau-de-vie de Londres.
5 do eau-de-vie du pays 1ère qualité.
12 do genièvre de Hollande.
13 boucauts rhum de la Jamaïque.
1 do de whiskey d'Irlande.
10 pipes vin de Catalogne, marque de Cogswell.
21 demi-pipes et quarts de bques. vin de Porto, de Barclay.
45 pipes, demi-pipes, quarts et demi-quarts de bque. vin de Madère d'importation directe.
83 pipes et quarts de bque. vin de Canarie, de Cogswell.
30 quarts de bque. vin de Sherry, ayant droit au drawback.
50 caisses vin de Madère (coloré), Porto Malvoisie et Cana rie, en pintes et quarts de pinte, de 1 à 3 douzaines dans la caisse.
150 caisses liqueurs assorties, de Angue.
25 bques. de Bitter.
40 barils parfait-amour, marasc, anisette blanche, et liqueurs à la menthe.
35 barils vinaigre du Nord.
60 do. cidre.
40 bls. ale-double de Mounsey.
90 do. lierçons et boucauts huile de baleine.
do. raffinée, et do. pour les tanneurs
12 caisses chapeaux de Roram.
60 colis brodequins et bottes pour homme, enfant et nègre, de diverses qualités de peau.
12 colis habillemens divers.
71 charrues patentées, Nos. 1, 2, 3 et 4.
25 barillets vin muscat, ayant droit au drawback.
650 dixièmes et quarts de caisse cigarres espagnoles.

15 nov.—12 THOMPSON & GRANT.

VROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par le navire Henry Astor, de Bordeaux.

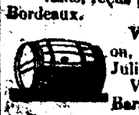

Vins rouges en bques. Haut-Brion, Lafitte, Latour, Margaux, St. Julien,

Vins blancs en tierçons, Haut-Barsac, Haut-Sauterne, Sauterne et Graves,

Vins rouges en caisses, Chateau-Lafitte, Margaux, St. Julien, et Gruau-Larose,

Vins blancs dito Haut-Barsac, Haut-Sauterne, Sauterne et Graves.

Liqueurs superfines, dito fines, Marasquino, Curaçon vrai Holande.

Anisette superfine, fruits à l'eau-de-vie, très bien assortis.

Sardines à l'huile et au beurre, Fraises et Framboises conservées.

Bouchons longs et demis longs, et à dame-jeannes.

Fil à voile par 20 et 10 pelotes à la livre, lignes assorties.

Serrures en fer, de 4 à 10 pouces, Ferrements assortis.

Huile de 1ère. qualité, clarifier au charbon, par 12 et 6 bouteilles.

Vinaigre de vin, très blanc, et de 1ère qualité.

Prunes par quarts et huitièmes de caisse &c.

D'importation antérieure.

Eau-de-vie en pipes, marque de J. J. Dupuy, Cognac.

Dito en barils de 18 gallons vieux Champagne Cognac.

Dito dito " blancle 5me. preuve.

Eau de Cologne, Brain à moustiquaire, &c.

Tous ces articles ont droit au Drawback.

15 nov.

DAME-JEANNES.—1800 Grandes Dame-jeannes, en de l'arquement de la [illegible] Lorraine, [illegible] par

6 nov J. W. ZACHARIE & CO.

VIOLONS.—[illegible] violons [illegible] JOHN G. KLEMM, 3 nov Rue du Canal, No. 49.

INSTITUTION

Des langues ANGLAISE, FRANÇAISE et ESPAGNOLE pour [illegible]

LE soussigné (français de naissance et [illegible] récemment arrivé du Nord, [illegible] [illegible] 140, [illegible] Dauphine [illegible]

PORT DE JOUR ET DE SOIR

[illegible] il fera tout ce qui [illegible] l'apprentissage [illegible] fidèle [illegible] parler.

Sa méthode d'enseignement est basée sur la raison et l'expérience. Elle est [illegible] aisée à saisir; en peu de temps, le [illegible] capable de parler et d'écrire [illegible] et correctement les sujets [illegible]

Les avantages de cette méthode sont [illegible] connus : par elle, l'élève ne possède [illegible] aucun principe grammatical de sa propre langue et n'eût-il du reste que des connaissances ordinaires, il pourra devenir maître d'une langue étrangère, sans se surcharger la mémoire, et sans mettre plus de tems à ses études que celui qui est requis pour ses leçons ordinaires sous un précepteur.

Le cours de chaque langue est divisé en trois sections de trente leçons chacune.

A la fin de la première section, l'écolier aura appris les règles de prononciation et d'orthographe, ainsi que les principes généraux de grammaire, au point de continuer, s'il lui plait, ses études sans le secours d'un maître.

A la fin de la seconde section, il aura acquis la syntaxe, ainsi que toutes les exceptions aux règles générales des parties déclinables du discours, il comprendra bien tout ce qu'il lira, et pourra traduire la langue qu'il étudie dans la sienne.

A la fin de la troisième section, il aura appris à fond l'élocution ou la construction des phrases, il écrira et parlera correctement, il comprendra même ceux qui parlent avec beaucoup de rapidité, et pourra traduire avec élégance sa langue dans celle qui aura été l'objet de ses études.

Il est loisible à l'écolier de cesser le cours de ses études quand il lui plaira.

Le soussigné ayant quelques heures disponibles, desire les utiliser immédiatement ; il donnera pour cet effet des leçons chez les particuliers en ville, ainsi que dans les maisons d'éducation de garçons et de demoiselles. Il produira, si on le juge à propos, des témoignages très satisfesants. Ses prix sont modérés, et seront connus à demande.

En tout tems le soussigné est visible à son étude, ou à son domicile rue St. Pierre No. 111, entre les rues Bourbon et Dauphine.

3 nov—15,3ps B. TRONCHIN.

CHIRURGIE DENTAIRE.

M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que sa nouvelle demeure est rue Royale No. 248, entre les rues St. Anne et Dumaine.

Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 5 nov.

CHIGÉ,

MAITRE

BOTTIER.

A l'honneur de prévenir le public, qu'il a transporté sa boutique de la rue Toulouse à la rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, maison du Dr. Thomas. Il informe également ses pratiques qu'il a reçu par le navire Bolivar, une grande quantité de **CUIRS** d'une des premières manufactures de Paris. Il ose espérer que tous ceux qu'ils l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.

10 nov—3m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Spencer, Lloyd & Co.

ONT transporté leur magasin du No. 75 de la rue de Chartres, au No. 7, entre les rues de la Douane et du Canal, où ils offrent à vendre, d'importation récente par l'Ohio et autres navires, un assortiment de **BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS**, &c. Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ledit magasin.—☞ 9 oct

CASTORS

DE PREMIERE QUALITÉ.

J. & L. BREWSTER,

RUE DE CHARTRES, No. 59.

ONT reçu par les navires Kentucky, Ohio, et Louisiana un assortiment complet de l'article ci-dessus, de la dernière mode et du goût le plus répandu. oct 5

Magasin de Vêtemens,

BOTTES,

SOULIERS

ET

CHAPEAUX

DE NEW-YORK,

Rue de la Levée, No. 160, vis-à-vis le Ferry.

LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de New-York et des autres ports du Nord, un assortiment général des articles ci-dessus, qui, avec ceux qui composaient l'approvisionnement de son magasin, forment l'assortiment le plus complet des objets qui entrent dans le cercle de ses opérations commerciales. En voici une liste abrégée :

Vêtemens complets de drap bleu superfin pour hommes ; do. noir, et une quantité de drap inférieur de différentes couleurs ; redingottes de drap bleu superfin, pour hommes ; do. olive ; do. brun de Londres et mélangé, do. vert, et acier mélangé ; vestes de drap gris ; do. brun mélangé, bleu de la marine, et gris satiné ; gilets ronds de drap bleu, première qualité, pour hommes, et une quantité do. de drap inférieur. Pantalons de drap bleu et noir, première qualité, pour hommes ; do. casimir, noier mélangé ; do. d'étoffe grise de Bangrep ; et une quantité d'autres qualités. Vestes de drap et casimir bleus et noirs, de première qualité.

Velours de soie noire et d'autres couleurs, de première qualité ; soieries noires et de fantaisie ; marseille blanche et de couleur, de première qualité ; valises de différentes couleurs, &c.—chemises, cravates et mouchoirs de fil.

AUSSI.

Un assortiment de vêtemens d'été, consistant en redingottes, vestes, pantalons, gilets, &c. pour hommes.—Ainsi qu'une grande quantité d'articles assortis pour les Marchés Mexicains.

BOTTES, SOULIERS et **BRODEQUINS**, de toutes grandeurs, coupes et qualités, des meilleures manufactures du Nord, pour hommes, femmes et enfans, &c.

CHAPEAUX DE CASTOR et autres, noirs et d'autres couleurs, premières qualités, pour hommes ; do. pour enfans, [illegible] de toutes qualités.

Un assortiment général [illegible]

[illegible] J. [illegible] COLLINS
21 Sept [illegible] Rue [illegible]

POIVRE [illegible] POIVRE [illegible] MATRA [illegible]

21 oct STETSON & AVERY.

L[illegible]

[illegible] de Bolivar et [illegible] suivans, qu'ils [illegible] nous :

[illegible] d'oxice de Sodium de [illegible]
[illegible] ethere balsamique.
[illegible] surgatif ; Grains de santé du [illegible] Purgatif de le Roy, par [illegible] Voine purgatif ditto
[illegible] antifébrifuges de Gregory.
[illegible] Extract balsamique de Regnauld.
[illegible] ussique medicinale.
[illegible] de Mercurine ; Chlorure d'or.
[illegible] Gentianine ; Paperine ; Brucine ;
[illegible] Strychnine ; Veratrine ; Lupuline ;
[illegible] Hydriodate de potasse.
[illegible] de potasse ; Tartrite de potasse et [illegible] Acetate de mercure ; Sulphate de [illegible] Tartrate ; Sulphate de Morphine.
[illegible] de valancia ; do. de guimauve, très [illegible] piretine ; do. consoude.
Ecorce de racine de grenadier.
Fleurs de guimauve ; Extrait d'Aconite ; do. Hyoscyame ; Belladone ; Noix vomique.
Ratanhia ; Sirop pectoral de Lamoureux.
Régenerateur universel, &c. &c.

F. ORIOL & CO.

18 nov—6m Rues Dumaine et Condé.

Drogues, Médecines &c

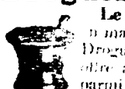

Le soussigné vient de recevoir et a en magasin un assortiment choisi de Drogues et Médecines fraîches, qu'il offre à vendre, en gros et au détail, parmi lesquelles :

250 liv. camphre, 300 do. jalap, 100 do épices, 100 do. cantharides, 150 do. quinine, 5 grosses pilules de Lee, 3 surrons indigo, 1 bale séné, 1 barrique d'orge, 3 caisses chloride de sodium, 2 do. bâtons de réglisse, 10 do. quinquina du Pérou, 2000 sangsues portuguises. Aussi, un assortiment de Verrerie.

JAMES S. SHAW,
Droguiste, au coin des rues Royale
19 nov. et de la Douane.

EAU DE LA FLORIDE, préparée seulement par *JEAN M. LAROQUE*, chimiste et droguiste, au coin des rues Baltimoré et Harrison, à Baltimore. Cette composition agréable, que ne surpassent point les eaux de Cologne et de Lavande importées d'Europe, est extraite de quelques plantes qui croissent dans le sud des Etats-Unis. C'est un cosmétique doux et excellent, qui renforce les nerfs, rafraîchit et embellit la peau, et fait disparaître les rousseurs et tous autres accidens de la peau. Cette eau est aussi fort utile à la santé, en détruisant les exhalaisons infectes et fortifiant les fibres.

☞ Le soussigné vient de recevoir directement du propriétaire, et offre à vendre en gros et au détail, un assortiment complet de l'article ci-dessus. F. P. DUCONGE, Agent.

Au coin des rues de Chartres et Conti.

3 nov—☞

DROGUES

Et Médecines fraîches.

REÇU par les navires Alabama et Chester, et à vendre par le soussigné, à sa pharmacie :